

Rapport du Président

Séance publique du
lundi 20 juin 2022

N° CD-2022-3-8-4

N° applicatif 3700

8^{ème} Commission

Commission Efficacité et sobriété financière

Service instructeur

Direction des services de l'Assemblée

Service consulté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DU LUNDI 28 MARS 2022

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'approbation par l'Assemblée du procès-verbal de la réunion publique du Conseil du lundi 28 mars 2022 présenté sous forme de transcription in extenso.

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace s'est réuni en séance plénière le lundi 28 mars 2022 en salle de l'Assemblée à STRASBOURG.

Cette réunion publique était principalement consacrée à l'examen et à l'adoption du budget primitif 2022.

Le procès-verbal de cette réunion publique, qui se présente sous forme de transcription in extenso, est adressé aux Conseillers aux fins d'adoption.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY